

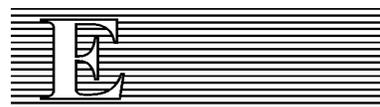


**NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL**

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Réunion du Groupe d'experts de la deuxième Conférence
des ministres africains chargés de l'enregistrement
des faits d'état civil

Durban (Afrique du Sud)
3-5 septembre 2012



Distr.: GÉNÉRALE

E/ECA/CMRCR/2/EXP/Inf/1
20 juillet 2012

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

PROGRAMME DE TRAVAIL PROVISOIRE

PREMIÈRE VERSION

Thème: Amélioration de l'infrastructure institutionnelle et humaine de l'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil



Commission de l'Union africaine



Banque africaine de développement

Heure	Activité	Responsable
Lundi 3 septembre 2012		
8h30 – 9 heures	Inscriptions	
	Séance I: séance d'ouverture	Pays hôte
9 heures – 9h45	Allocutions liminaires 1. Allocution de bienvenue (Commission économique pour l'Afrique) 2. Allocution liminaire (Commission de l'Union africaine) 3. Allocution liminaire (Banque africaine de développement)k 4. Premier Ministre de la province du Kwa Zulu Natal	Pays hôte
9h45 – 9h50	Élection du Bureau	
9h50 – 10 heures	Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail	
10 heures – 10h15	Objectifs de la réunion	CEA
10h15 – 10h45	Pause	
10h45 – 13 heures	Séance II: Le rôle de l'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil dans le programme d'intégration de l'Afrique	
	- L'enregistrement des faits d'état civil et l'établissement des statistiques de l'état civil et l'intégration de l'Afrique	CUA
	- Les droits de l'enfant et de la femme	UNICEF
	- Le suivi des indicateurs de développement	FNUAP
	- Les services de santé publique et leur gestion	OMS-Réseau de métrologie sanitaire
	Débat général	
	- Les réfugiés et les apatrides	HCR
	- La Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA)	Président du Symposium africain sur le développement de la statistique
	- Appui international à l'initiative visant à améliorer l'enregistrement des faits d'état civil et l'établissement des statistiques de l'état civil en Afrique	Division de statistique de l'ONU

	Débat général	
13 heures – 14 heures	Déjeuner	
	Séance III: Cadres directeur et opérationnel proposés concernant le Programme pour l'amélioration accélérée de l'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil en Afrique lancé dans le cadre de l'initiative régionale en la matière	
14 heures – 14h45	Programme pour l'amélioration accélérée de l'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil en Afrique	Groupe de base
14h45 – 15 heures	Réflexion	
	Séance IV: Rapport sur les actions menées par les organisations régionales et les Nations Unies en matière d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil et les résultats obtenus	
15 heures – 15h30	Rapport intérimaire du secrétariat régional - Conclusions du rapport régional d'évaluation - Rapport officiel du secrétariat	Secrétariat
15h30– 15h45	Rapport des membres du Groupe de base régional – interventions au niveau des pays	Groupe de base
15h45 – 16 heures	Réflexion	
16 heures – 16h30	Pause	
	Séance V: Exposés par les États membres sur leur situation en matière d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil dans quelques domaines choisis	
16h30 – 16h40	Secteur de la santé	Namibie
16h40 – 16h50	Cartes nationales d'identité	Botswana
16h50 – 17 heures	Application des technologies de l'information	Ouganda
17 heures – 17h10	Réflexion	

17h10 – 17h20	Suivi opérationnel de l'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil	Nigéria
17h20 – 17h30	Prestation des services	Afrique du Sud
17h30 – 17h40	Situations d'après conflit	Côte d'Ivoire
17h40 – 18 heures	Réflexion	
18 heures – 20h30	Cocktail	Pays hôte
Mardi 4 septembre 2012		
	Séance VI: Ateliers de discussions en trois groupes parallèles	
9 heures – 11 heures	Ateliers parallèles <ul style="list-style-type: none"> - Groupe I – Examen du Programme pour l'amélioration accélérée de l'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil en Afrique - Groupe II – Examen des rapports intérimaires - Groupe III – Examen des exposés de pays 	
11 heures – 11h30	Pause	
11h30 – 13 heures	Compte rendu en plénière et débat général	
13 heures – 14 heures	Déjeuner	
	Séance VII: séance technique	
14 heures – 14h25	Enregistrement des décès, détermination et certification des causes de décès et compilation des statistiques de décès dans le cadre du Programme pour l'amélioration accélérée de l'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil en Afrique	Secrétariat
14h25 – 14h40	Débat général	
14h40 – 14h55	Mesures stratégiques visant à trouver des solutions aux obstacles en matière d'infrastructures institutionnelles et humaines	Secrétariat
14h55 – 15h10	Rôle stratégique de la statistique dans la promotion de la mise en œuvre du Programme pour l'amélioration accélérée de l'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil en Afrique	Président du Symposium africain sur le développement de la statistique
15h10– 15h30	Débat général	
15h30 – 16 heures	Pause	

	Séance VIII – Expérience acquise ailleurs et mobilisation des ressources	
6 heures – 16h30	Expérience de la Banque interaméricaine de développement en matière d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil	Banque interaméricaine de développement
16h30 – 17 heures	Rôle du secteur privé dans le renforcement de l'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil	De La Rue, entreprises privées sud-africaines et éthiopiennes
17 heures – 17h30	Partenaires financiers	PARIS 21
17h30 – 18 heures	Débat général	

Mercredi 5 septembre 2012		
	Séance IX – Examen et approbation du projet de conclusions et de recommandations	
9 heures – 10 heures	Établissement du projet de conclusions et de recommandations de la réunion d'experts	
10 heures – 10h30	Pause	
10h30 – 13 heures	Débat général et approbation du projet définitif de conclusions et de recommandations de la réunion d'experts	
13 heures – 14 heures	Déjeuner	
14 heures – 14h15	Questions diverses	
14h15 – 14h30	Clôture de la réunion	
	Observations finales du Président de la réunion	
14h30 –	Les experts de chaque pays rendent compte de la teneur de la réunion à leurs ministres respectifs	